



Conseil Municipal du lundi 09/06/2023

Le Conseil municipal s'est réuni le Vendredi 9 juin à 19h, sous la présidence de monsieur Bernard Robert, maire de la commune.

Présents : Murielle BAROU, Isabelle BOUQUET, Yannick CHANAL, Denis CORTIAL, Brigitte GAILLARD, Marion GIRE - CABROL, Christian JUST, Sylvain MERLE, Pierre PAILLER, Bernard ROBERT,

Excusés : Serge GIBERT, Romain LHOSTE donne procuration à Yannick CHANAL, Cécilia SLACK-BERTRAND donne procuration à Bernard ROBERT

Secrétaires de séance : Murielle BAROU, Brigitte GAILLARD.

Ordre du Jour :

1. Approbation du PV du conseil municipal du 3 avril 2023

Le PV du 3 avril est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Le bureau de vote est constitué avec Bernard ROBERT, Pierre PAILLER, Marion GIRE-CABROL et Isabelle BOUQUET.

Les consignes de vote sont explicitées.

Résultats du vote :

Les titulaires

Nombre de bulletins : 12.

11 votes pour la liste entière : Bernard ROBERT, Brigitte GAILLARD, Pierre PAILLET.

1 vote blanc.

Les suppléants

Nombre de bulletins : 12.

11 vote pour la liste entière : Murielle BAROU, Romain LHOSTE, Isabelle BOUQUET

1 vote blanc.

Les résultats sont communiqués à la Préfecture.

3. Décision modificative n°1

Cette décision concerne un montant de 9000€ pour la vente d'une voiture.

Dans la nouvelle nomenclature M 57, une recette ne doit pas être prévue au C775 c'est pourquoi, il faut régulariser en effectuant dans le logiciel les opérations suivantes.

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement				
R 024	--		--	9 000 €
R 021	--	--	9 000 €	--
Total Investissement	--	--	9 000 €	9 000 €
Fonctionnement				
R 75888			9 000 €	--
D 023	9 000 €	--	--	--
Total Fonctionnement	9 000 €	--	9 000 €	--

4. Approbation du plan de financement pour les travaux de rénovation thermique de l'école

En matière d'énergie, le principal poste de dépense pour la commune est le chauffage de l'école. Des aides financières peuvent être obtenues pour l'isolation thermique pouvant atteindre au maximum jusqu'à 80% du montant des travaux.

- L'aide FEDER proposée par la région peut être octroyée pour un projet de 180 000€ mais il faut arriver à un gain de 40 % d'économie d'énergie après travaux. Une étude thermique a été réalisée et apporte plusieurs solutions dont la plus complète propose une Pompe à Chaleur, isolation extérieure et intérieure, deux VMC double-flux, changement de lampes en LED.

Si cette solution est choisie, le projet apporterait les 40% d'économie d'énergie nécessaires à l'attribution de l'aide.

- Le fond vert est attribué après une étude technique si les travaux représentent au moins 30% d'économie d'énergie. Il est également pris en compte une diminution significative des gaz à effets de serre.

La priorité sera donnée aux bâtiments scolaires et petites communes.

Il faut faire un plan de financement

Proposition du plan de financement prévisionnel pour un budget de 130 000 euros

- Fond vert 40 % : 52 000 euros
- FEDER 40 % : 52 000 euros
- Commune 20 % : 26 000 euros

Délibération : Le plan de financement est adopté à l'unanimité.

5. Questions diverses

- Travaux de voirie à poursuivre : nettoyage des revers d'eau, remise en état de certains chemins, tontes des bords de routes.
- Les chats : beaucoup de chats errants dans le bourg, certains habitants leur donnent à manger. Il faut rappeler que c'est interdit et ils peuvent avoir une amende. C'est vite un fléau.

La séance est levée à 20H00.